

## Rappel traitements Nouvelle réglementation

Ces informations ne sont que des préconisations.

L'application des produits phytosanitaires reste sous votre responsabilité.  
Veuillez respecter les règles de leur utilisation.

### **Attention : ne pas traiter sur fleurs ouvertes**

#### ● Œil de Paon

Si les boutons sont encore fermés faire un traitement à base de cuivre à demi dose.

#### ● Teigne

Si les boutons sont encore fermés faire un autre traitement à base de *Bacillus Thuriengensis*.

#### ● Irrigation

A cette période l'arrosage est important pour assurer une bonne nouaison.

#### ● Changement de réglementation

Le phosphate diammonique a été retiré du règlement européen.

Il n'est plus utilisable dans les pièges.

Nous recherchons la substance efficace et utilisable à introduire dans les bouteilles pour le piégeage massif et nous vous le communiquerons prochainement.

Les pièges du commerce Viotrap sont les seuls homologués. (Voir sur internet).

**Par contre l'argile blanche est enfin reconnue comme un traitement phytosanitaire.**

Marie Singer – Référent technique régional Sud Et Bio, fruits et légumes biologiques

